

## Évaluation externe du programme VVOB-APEFE Educaid.be à mi-parcours (2014-2016)

### Réponse managériale

En mai 2016 Educaid.be a reçu le rapport final de l'évaluation externe, menée par Nancy Jaspers (Camino Consult) entre décembre 2015 et mars 2016. A sa réunion du 21 juin 2016, le Comité de pilotage a mandaté le secrétariat pour formuler une réponse managériale à ce rapport. Ce document a été approuvé lors de sa réunion du 12 octobre 2016.

Le rapport formule des recommandations par rapport à la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité/pistes d'avenir de la plateforme (pp. 35-39). **Educaid.be a retenu bon nombre de ces recommandations dans son nouveau plan pluriannuel (PPA 2017-2021) :**

#### Pertinence

- L'harmonisation et la coordination entre les membres seront stimulées et soutenues de façon plus proactive, dans le cadre des groupes de projet (R1) mais aussi dans le cadre des CSC (R3). Les membres seront, par exemple, stimulés à entreprendre de l'apprentissage entre pairs (« peer-to-peer learning ») ou à mettre en place une intervision concernant des questions du Sud.
- L'harmonisation et la coordination entre Educaid.be et d'autres réseaux et plateformes sera visée de façon plus proactive (Be-cause Health, BE-Gender, fédérations et couples des ONG).
- Des moments de rencontre pourront être utilisés pour promouvoir le site web, la lettre d'information et la page Facebook, afin de rappeler l'existence de ces supports aux membres pour rester informés en permanence de ce qui se passe au sein d'Educaid.be.

#### Efficacité

- Dans le nouveau PPA, l'amélioration de la qualité des programmes Sud fait partie de l'Objectif spécifique et n'est plus un domaine de résultat en soi. L'on étudiera s'il est avisé de modifier le Texte de base d'Educaid.be dans ce sens. Les objectifs finaux d'Educaid sont également repris dans le nouveau cadre logique (Objectifs stratégique et spécifique)
- Dans le prochain PPA, on investit principalement dans une optimisation et une consolidation des domaines de résultats : partage de connaissances/accroissement de l'expertise (R1), soutien au et influence des politiques (R2), et collaboration/synergie (R3).
- Le soutien au et influence des politiques (plaidoyer) (R2) est un premier lieu suivi par le groupe de projet « bi- et multi », mais aussi par les autres groupes de projet quand et où pertinent, et toujours en consultation avec le Comité de pilotage. Ce dernier étudiera également comment ce plaidoyer peut davantage être optimisé et structuré.
- Des efforts seront réalisés pour mieux saisir la dynamique du fonctionnement d'Educaid.be dans les rapports annuels et autres rapports en intégrant, en plus des indicateurs quantitatifs, de brefs témoignages par exemple, et en incluant des indicateurs qualitatifs. On fera également des efforts pour publier davantage de photos des activités sur la page Facebook et de promouvoir ces activités par ce canal (ceci se faisait déjà).
- La collaboration et les échanges entre les membres seront davantage stimulés et facilités. Le secrétariat continuera à monitorer l'évolution de la participation et la collaboration active, en particulièrement au niveau de groupes de projet. Un sondage en ligne sera répété dans le cadre des évaluations à mi-parcours et finale, comprenant aussi un sondage actif quant à la façon dont il a été répondu aux attentes par rapport aux groupes de projet.

## Efficienc

- Une attention particulière sera accordée à l'accroissement des opportunités de networking. Les membres seront encouragés, lors de visites de leurs partenaires du Sud, de faire participer ceux-ci également à une activité d'Educaid.be (réunion de groupe de projet, séminaire à l'heure de midi, conférence, ...) où et quand approprié.
- Pour rendre plus attractive la participation à la réunion annuelle, celle-ci sera liée à un contenu de fond, par exemple une intervention par un(e) expert(e) externe ou une présentation par un des membres.
- L'apprentissage en interne sera davantage stimulé, dans le cadre des groupes de projet, par exemple par la présentation des programmes des uns et des autres ou l'apprentissage entre pairs, mais aussi en présentant le « projet » d'un groupe aux autres membres (lors d'une réunion publique, la réunion des membres, ...).
- La structure et le fonctionnement existants d'Educaid.be seront consolidés et optimisés au courant du prochain PPA.

## Durabilité/pistes d'avenir

- Au courant du nouveau PPA, le Comité de pilotage organisera un exercice de réflexion concernant la durabilité d'Educaid.be, au niveau de la durabilité financière, institutionnelle et organisationnelle. Les questions que l'évaluation a formulées ce-concernant pourront orienter le débat. Sur base de cette discussion, quelques scénarios pour l'avenir pourront être développés.
- En amont d'un nouveau programme (post 2021 donc), une réflexion sera organisée avec les membres sur le lien entre les interventions de la plateforme et la contribution à une vision long-terme, pas pour modifier ou adapter la vision, mais pour réfléchir sur la pertinence et sur les véritables contributions des membres à la vision d'Educaid.be. Un exercice pareil devrait contribuer à ce que le futur PPA rejoigne suffisamment la vision d'Educaid.be, tout en tenant compte du contexte général (changeant) de la coopération au développement.

## Quelques recommandations n'ont pas été repris, ou seulement partiellement :

- Educaid.be ne compte pas entreprendre d'étude ou établir de groupe de projet pour étudier le lien et les possibilités pour de futurs échanges sur le plan de l'éducation au développement. Les discussions du passé ont abouti à un positionnement très clair à ce sujet : l'éducation au développement ne fait pas partie du mandat d'Educaid.be, puisque l'éducation au développement est thématiquement beaucoup plus large que l'unique secteur de l'éducation. Le Comité de pilotage ne souhaite pas rouvrir cette discussion. Par contre, il y a bien une ouverture quant à la possibilité de collaborer là où l'éducation au développement concerne des thèmes spécifiques liés à l'éducation. Ces opportunités seront étudiées au cas par cas.
- « Tenter d'impliquer les membres plus activement dans la plateforme (lorsqu'on le veut), aussi quand ils ne peuvent pas participer aux réunions (du groupe de projet) suite à leurs activités professionnelles. Ceci est par exemple possible en permettant aux membres de participer de façon plus ciblée, p.ex. en organisant une réunion thématique entre l'heure du midi (réunion-lunch), où le groupe de travail est l'organisateur et invite les autres groupes/membres. Il importe que ceci ne devienne pas un aparté ; la démarche doit rester ouverte. »

Puisqu'un manque de temps est souvent cité comme barrière à une participation plus active aux activités d'Educaid.be, il ne semble pas avisé d'y remédier par l'organisation de davantage de réunions. Aussi, l'expérience montre que l'organisation d'une réunion à l'heure de midi peut être un avantage pour certains, mais un inconvénient pour la majorité. Des séminaires de débat à l'heure de midi sont prévus, mais il reste à voir si ceux-ci peuvent attirer les membres plutôt inactifs.